



CHARTRE DU BON PRATIQUANT

Cette chartre du bon pratiquant d'arts martiaux et sports de combat a été rédigée afin de diffuser l'esprit sportif au sein de notre club de karaté et de Krav Maga. Même si les points abordés semblent évidents, il est facile de constater qu'une association ne peut pas tourner si on ne respecte pas une certaine ligne de conduite. D'ailleurs, il est utile de rappeler qu'en karaté ou krav maga, une ligne de conduite existe et qu'il est souhaitable de s'y calquer si on souhaite voir son niveau de pratique augmenter.

1. Je fais preuve de politesse et de respect, je dis bonjour aux entraîneurs et aux autres membres du club. Je respecte la différence qui peut exister chez les autres.

Je dis bonjour et au-revoir, je ne me moque pas des autres.

2. Je participe activement à l'entraînement avec attention et assiduité : sans un minimum de sérieux, les résultats ne peuvent être atteints.

Je viens régulièrement en cours et fais correctement les exercices.

3. Je respecte les directives données par les entraîneurs : les entraîneurs ont un programme pédagogique, des résultats à vous faire atteindre, c'est pourquoi ils sont les seuls à vous donner des directives sur le plan sportif.

Je fais les exercices donnés par les entraîneurs sans râler.

4. Je respecte les grades et les titres de chacun : ces éléments représentent souvent beaucoup de travail accompli.

Je suis l'ordre des grades lors du salut.

5. Je respecte scrupuleusement le matériel et les installations du club : je range le matériel utilisé et le nettoie si nécessaire.

Je ne casse pas le matériel et rend les équipements que l'on m'a prêté.

6. Je respecte les horaires de fonctionnement.

Je viens à l'heure et repars à l'heure.

7. Je préviens les entraîneurs en cas d'empêchement pour assister aux cours, participation aux compétitions ou autres événements auxquels mon club participe.

Je dis à mes entraîneurs si je vais à un anniversaire ou si je suis malade.